



VILLE DE
MONT-JOLI

APPEL D'OFFRES PUBLIC

RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES HÔTEL DE VILLE

AVIS est donné, par la présente, que la Ville de Mont-Joli demande des soumissions pour la rénovation et la mise aux normes de l'hôtel de Ville. Ce projet fait l'objet d'une aide financière dans le cadre du **Programme d'infrastructures Québec-municipalité – RECIM - volet 5.1- Projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire**

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents de soumission et autres renseignements pourront être obtenus dès le 20 septembre 2019, à partir du système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à l'adresse suivante : <http://www.seao.ca> ou au 1 866 669-7326, et ce, en conformité avec les dispositions de l'article 573 de la Loi sur les cités et villes. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être placées dans une enveloppe portant la mention « Soumission pour la rénovation et la mise aux normes Hôtel de Ville » et devront être transmises au bureau de la greffière sis au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8, au plus tard à **11 h, le 11 jour du mois d'octobre 2019**, pour être ouverte publiquement ce même jour, à 11 h05, au même endroit. Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

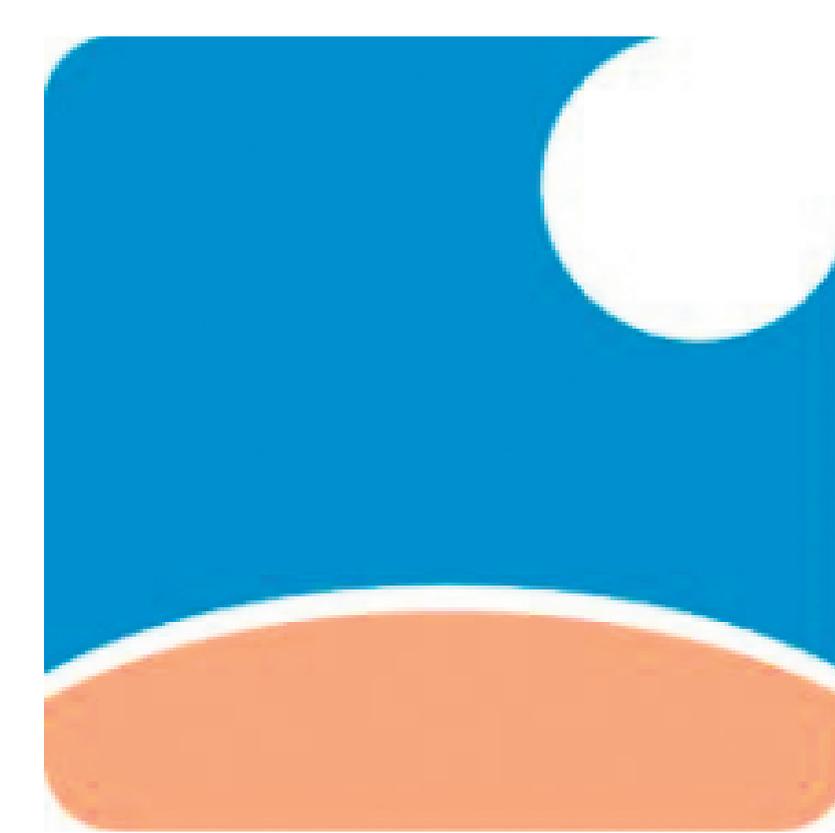
À moins d'avis contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'*Accord sur le commerce intérieur* (A.C.I.) et lorsque applicable à l'*Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario* (A.C.C.Q.O.) et à l'*Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick* (AQNB) et de l'accord du libre échange intérieur.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconque véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

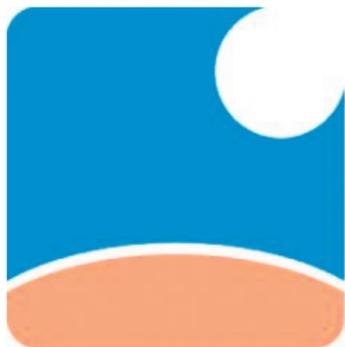
Donné à Mont-Joli, ce 18^e jour de septembre 2019.

Kathleen Bossé, Greffière



VILLE DE
MONT-JOLI

APPEL D'OFFRES PUBLIC



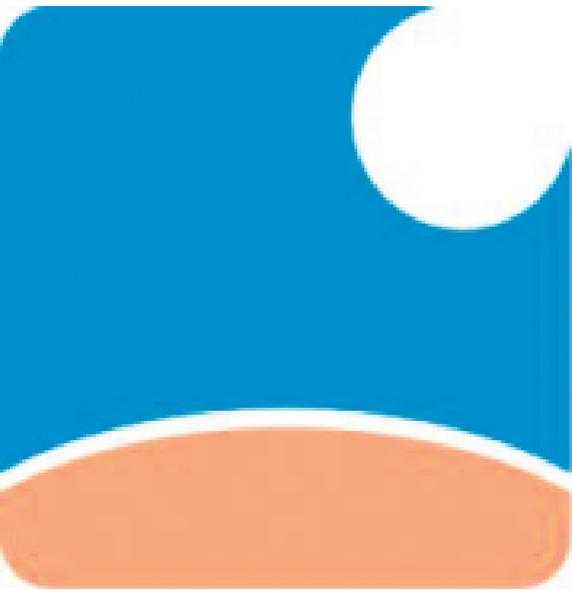
VILLE DE
MONT-JOLI

**APPEL
D'OFFRES
PUBLIC**



VILLE DE
MONT-JOLI

APPEL D'OFFRES
PUBLIC



VILLE DE
MONT-JOLI

APPEL D'OFFRES PUBLIC